

## BTSA Aménagements Paysagers en Éco-jardinage

### Un diplôme vers l'emploi !

Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture de niveau 5  
N° de fiche RNCP : 17218



### Métiers visés et débouchés

#### CHEF.FE D'ÉQUIPE PAYSAGISTE

Chef et cheffe d'équipe paysagiste encadre les ouvriers-ères dans la réalisation des opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien.

#### CONDUCTEUR.TRICE DE TRAVAUX PAYSAGERS

Conducteur et conductrice de travaux paysagers organise et supervise les chantiers de création et d'entretien.

#### TECHNICIEN.NE DE BUREAU

Technicien et technicienne de bureau d'étude établit les études, les plans et les dossiers liés aux ouvrages paysagers et surveille la conformité des travaux d'exécution.

### Objectif

#### Valider le BTSA Aménagement Paysagers, Diplôme de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- ♣ **Assumer les responsabilités d'encadrement** dans des organismes, des entreprises du paysage, des collectivités territoriales, des entreprises forestières, le service à la personne.
- ♣ **Devenir chef d'équipe**, chef de chantier, responsable de travaux, conducteur de travaux, jardinier en chef, technicien agent de maîtrise.
- ♣ **Poursuite d'études possibles** : Licence professionnelle, classe préparatoire scientifique pour faire une école d'ingénieur ou une école nationale supérieure

### Organisation de la formation

- ♣ Formation à plein temps de **10 mois : 1400 H** dont 10 semaines en entreprise (peut varier selon les acquis du stagiaire)
- ♣ **Délai d'accès à la formation** : Rentrée en septembre ou selon les compétences visées et/ou nécessaires

### Public

**Tout public, y compris en situation de handicap, satisfaisant aux conditions d'admission au diplôme.**

- ♣ Toute personne de moins de 26 ans, en recherche d'emploi
- ♣ Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle emploi
- ♣ Salarié-e-s d'entreprise (*contacter le centre de Kerliver*)
- ♣ Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle

### Pré-requis

- ♣ Etre âgé de 18 ans au moins
- ♣ Etre titulaire d'un BAC au minimum

### Admission

- ♣ Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (CV et lettre de motivation)
- ♣ Information collective
- ♣ Entretien individuel

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 [cfppa.hanvec@educagri.fr](mailto:cfppa.hanvec@educagri.fr) 🌐 [www.kerliver.com](http://www.kerliver.com)

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver

# Formation continue

## Méthodes et moyens pédagogiques

### ♣ En centre

Cours en salle - Salle informatique - Centre de ressources  
Mises en situations professionnelles - Plateaux techniques  
Arboretum  
Visites - Intervenants  
Accompagnement - Autoformation tutorée - FAD

### ♣ En entreprise

Découverte - observation - tutorat  
Recueil de données - Analyse  
Mise en situation professionnelle

## Les + de la formation

- ♣ Attestation valant **CACES**
- ♣ Accompagnement au Projet et à la Certification Professionnelle
- ♣ Module « **Eco-labellisation d'un Site** »

## Modalités d'évaluation

- ♣ **Certification** : Contrôle en cours de formation en situation professionnelle (UC)  
Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations et pouvant l'être de façon indépendantes.

## Contenu de la formation : 10 blocs de compétences

- C1** : S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2** : Communiquer dans une langue étrangère
- C3** : Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4** : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- C5** : Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement
- C6** : Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- C7** : Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale
- C8** : Assurer la gestion économique des chantiers
- C9** : Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- C10** : Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagements paysagers pour faire face à une situation professionnelle

## Insertion / Indicateurs

- ♣ Taux de **réussite** aux examens: 86,9 %
- ♣ Taux de **satisfaction** : 100 %
- ♣ Taux d'**insertion professionnelle** : 76,5 %  
dont **poursuite d'études** : 23,1 %

## Statut, frais et rémunération

- ♣ < 26 ans en recherche d'emploi et > 26 ans inscrits à Pôle Emploi = Statut de stagiaire de la formation professionnelle
  - **Frais pédagogiques** : intégralement pris en charge par la Région Bretagne et versés directement au CFPPA
  - **Rémunération** : Pôle Emploi : rémunération en fonction des droits ouverts ; **si aucun droits** : Conseil Régional de Bretagne : aide financière simulable sur [www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/](http://www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/)
- ♣ Accompagnement spécifique des reconversions : CPF de transition professionnelle ...

## Restauration / Hébergement

- ♣ Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande
- ♣ Déjeuner possible à Kerliver sur réservation (5,62 €/repas)

## Accessibilité



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation d'handicap

## Contacts

- ♣ Coordonateur.rice de la formation : David MOALIC
- ♣ Secrétariat CFPPA : Sandrine DELMOTTE

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

🌐 [cfppa.hanvec@educagri.fr](mailto:cfppa.hanvec@educagri.fr) 🌐 [www.kerliver.com](http://www.kerliver.com)

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver